

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 janvier 2024

INSÉCURITE ET DÉLINQUANCE EN 2023 : UNE PREMIÈRE PHOTOGRAPHIE

Retrouvez la publication [ici](#)

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)
Interstats Analyse n°64

Cette analyse constitue une première photographie de la délinquance en France en 2023, établie à partir des faits de délinquance enregistrés par la police et la gendarmerie nationales. Pour la première fois, selon un calendrier bien plus resserré que l’an dernier, elle décrit les principales caractéristiques des victimes et des mis en cause correspondants ainsi que les vols et violences dans les transports en commun. Les chiffres de l’année 2023 y sont consolidés avec la prise en compte des requalifications des infractions enregistrées au cours de l’année, celles-ci pouvant intervenir tout au long de la procédure pénale. Les résultats de cette publication portent sur le champ France entière (France métropolitaine et départements et régions d’outre-mer – DROM). Une déclinaison départementale de ces résultats est disponible dans l’Interstats Analyse n°65 également publié le 31 janvier 2024.

En France, la plupart des indicateurs de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales sont en hausse en 2023, mais en ralentissement par rapport à l’année précédente. Les hausses les plus fortes concernent les atteintes aux personnes. En 2023, les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus augmentent fortement dans le cadre familial (+ 9 %) poursuivant la hausse observée depuis 2017, et plus modérément hors cadre familial (+ 4%). Au total, l’ensemble de ces violences enregistrées progresse nettement (+7 %), en ralentissant toutefois par rapport aux deux années précédentes. Les violences sexuelles augmentent également sur un an (+8 %), plus modérément toutefois que les années précédentes. Les homicides poursuivent leur progression (+5 %), de manière plus modérée que les tentatives d’homicide (+13 %).

En 2023, les escroqueries continuent d’augmenter (+7 %). Les vols contre les personnes sont globalement en baisse sur un an (-8 % pour les vols violents sans arme et -3 % pour les vols sans violence contre les personnes), sauf pour les vols avec armes qui augmentent légèrement (+2 %). Ce type de vol est caractéristique de la délinquance observée dans les transports en commun. Le nombre de victimes de vols et de violences dans les transports en commun diminue globalement en 2023.

Le nombre de destructions et dégradations volontaires s'accroît (+3 %) en lien avec l'explosion de ce type d'infractions lors des violences urbaines de fin juin-début juillet 2023 (+140 % sur une semaine par rapport à la même période en 2022). Les infractions liées aux stupéfiants connaissent également des évolutions modérées en 2023, avec une hausse des mis en cause pour usage de stupéfiants (+4 %) et une très légère baisse des mis en cause pour trafic de stupéfiants (-1 %).

Les cambriolages augmentent (+3 %) tout comme les vols de véhicules (+4 %) et les vols dans les véhicules (+5 %), poursuivant, avec une moindre ampleur, les hausses observées l'année précédente. Seuls les vols d'accessoires sur véhicules présentent une nette baisse (-9 %) par rapport à l'année précédente, en rupture avec la très forte augmentation de 2022 (+30 %).

Les victimes d'atteintes aux personnes sont en moyenne plus jeunes que celles d'atteintes aux biens. Les mis en cause sont, quant à eux, plus jeunes en moyenne que la population française, et plus souvent de nationalités étrangères. Les mis en cause étrangers restent toutefois minoritaires (17 % des mis en cause en 2023).

À propos du SSMSI

Au sein du ministère de l'Intérieur, le SSMSI est le service statistique en charge de la sécurité intérieure, rattaché à la fois à la police et à la gendarmerie nationales. Il compose avec l'Insee et 15 autres services statistiques ministériels le service statistique public coordonné par l'Insee.

Créé fin 2014, le SSMSI a pour mission de produire et de mettre à disposition du grand public et des services du ministère des statistiques et des analyses sur la sécurité intérieure et la délinquance. Comme les autres membres du service statistique public, il respecte un certain nombre de règles visant à maintenir la confiance dans les informations produites et diffusées, en particulier indépendance professionnelle, fiabilité, neutralité, qualité des processus, méthodologie solide, accessibilité. Son programme de travail fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des utilisateurs au sein du Conseil national de l'information statistique (Cnis). Son activité est évaluée par l'Autorité de la statistique publique (ASP).

Toutes les publications du SSMSI sont disponibles et téléchargeables en ligne sur son site internet <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>

[SSMSI sur Twitter](#)
[SSMSI sur LinkedIn](#)

Contact presse : ssmsi-communication@interieur.gouv.fr